

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit, quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

OSSIAM MSCI EMU - UCITS ETF 1C (EUR)

Nom de l'initiateur du fonds : Ossiam

ISIN : LU3078637314

Contact: www.ossiam.com

Appelez le +33 1 84 79 42 70 pour de plus amples informations

La Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) est chargée du contrôle d'Ossiam en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ossiam est agréée en France sous le n°GP-10000016 et réglementé par l'AMF.

Date de production : 01/01/2025

1. En quoi consiste ce produit ?

Type : Le Fonds est un organisme de placement collectif (OPCVM) géré passivement, constitué sous la forme d'un fonds commun de placement (FCP) de droit luxembourgeois, sous la forme d'un compartiment d'une Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV).

Échéance : Ce produit n'a pas de date d'échéance spécifique prévue. Cependant, ce produit peut être dissout ou fusionné, dans ce cas, vous en serez informé par tout moyen approprié prévu par la réglementation.

Objectifs : L'objectif du Fonds est de reproduire, avant déduction des frais et dépenses du Fonds, la performance de l'indice MSCI EMU à la clôture. L'indice MSCI EMU (l'« Indice ») est un indice de rendement total (dividendes nets réinvestis) exprimé en EUR, calculé et publié par MSCI (le « Fournisseur de l'indice »). Pour une description détaillée de l'Indice, veuillez vous reporter à la section « Description de l'Indice » du Prospectus. Le niveau de tracking error attendu dans des conditions normales est de 0,50 % sur une période d'un an.

Politique d'investissement : Afin d'atteindre son objectif d'investissement, le Fonds utilisera principalement des swaps dans le but de répliquer la performance de l'Indice par réplication synthétique. Dans ce cas, le Fonds investira dans un portefeuille d'actifs dont la performance sera échangée contre la performance de l'Indice ou d'un indice lié, ou d'un portefeuille de ses composants, par le biais de contrats de swap conclus avec une contrepartie de swap. Cette méthode implique un risque de contrepartie tel que décrit dans le profil de risque et de rendement ci-dessous. La valeur nette d'inventaire par Action du Fonds augmentera (ou diminuera) donc en fonction de l'évolution de l'Indice. La contrepartie des swaps sera une institution financière de premier ordre spécialisée dans ce type d'opérations. Le Fonds peut également conclure plusieurs contrats de swap avec plusieurs contreparties de swap présentant les mêmes caractéristiques que celles décrites précédemment. Le Fonds peut, dans l'intérêt de ses Actionnaires, décider de passer partiellement ou totalement de la réplication synthétique (telle que décrite ci-dessus) à la réplication physique. Le Fonds sera investi en permanence à hauteur d'au moins 75 % dans des actions ou des droits émis par des sociétés ayant leur siège social dans l'Espace économique européen, à l'exclusion du Liechtenstein. En outre, et à titre accessoire, le Fonds peut utiliser d'autres instruments dérivés à des fins de couverture et d'investissement, comme décrit dans la section « Utilisation d'instruments dérivés, techniques d'investissement spéciales et techniques de couverture » du Prospectus. La devise de référence du Fonds est l'euro.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation.

Investisseurs de détail visés : Les investisseurs qui comprennent les risques du Fonds et qui envisagent d'investir à long terme (minimum 5 ans). Le Fonds s'adresse aux investisseurs qui : (i) recherchent un investissement axé sur la croissance et adoptant une approche d'investissement durable, (ii) souhaitent s'exposer aux marchés actions américains, soit en tant qu'investissement principal, soit à des fins de diversification, (iii) ont un profil de risque élevé et sont capables de supporter des pertes importantes. Les actions de ce Fonds n'ont pas été enregistrées en vertu du « US Securities Act of 1933 » et ne peuvent être offertes ou vendues, directement ou indirectement, pour le compte ou au profit d'une « personne américaine » telle que définie par le « Règlement S » américain et/ou le « Foreign Account Tax Compliance Act ». Compte tenu des dispositions du règlement (UE) n° 833/2014 et du règlement (UE) 2022/398, la souscription d'actions de ce Fonds est interdite à tout ressortissant russe ou biélorusse, à toute personne physique résidant en Russie ou en Biélorussie ou à toute personne morale, entité ou organisme établi en Russie ou en Biélorussie, à l'exception des ressortissants d'un État membre et des personnes physiques titulaires d'un titre de séjour temporaire ou permanent dans un État membre.

Dépositaire : State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch

Informations complémentaires : Le règlement du Fonds ainsi que ses rapports annuels et semestriels sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande écrite adressée à info@ossiam.com. La valeur nette d'inventaire est disponible sur le site Internet de la société de gestion. www.ossiam.com

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée*	Jusqu'à 0.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	EUR 0
	Coûts de sortie*	Jusqu'à 0.00% du montant que vous payez au moment de la sortie dans l'investissement.	EUR 0
Coûts récurrents	Coûts de transaction	0.00% de la valeur de votre investissement par an.	EUR 0
	Autres coûts récurrents	0.12% de la valeur de votre investissement par an.	EUR 12
Coûts accessoires	Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission de superperformance pour ce produit.	---
	Commissions d'intéressement	Il n'y a pas de commission d'intéressement pour ce produit.	---

* Marché secondaire : dans la mesure où le Compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le Compartiment ou la Société de gestion, mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le Fonds paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

5. Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans.

Ce produit n'a pas de période de détention minimale recommandée (PDMR), mais il est conçu pour un investissement à long terme. Tout investissement doit être envisagé en fonction de vos besoins spécifiques en matière d'investissement et de votre propension au risque. OssiAM ne se prononce pas sur l'adéquation ou la pertinence de cet investissement pour votre situation personnelle. Si vous avez des doutes quant à l'adéquation de ce produit à vos besoins, veuillez demander conseil à un professionnel. Vous pouvez acheter ou vendre vos titres ETF quotidiennement sur le marché secondaire par l'intermédiaire d'un intermédiaire sur la ou les bourses où les titres ETF sont négociés.

Traitement des ordres :

Heure limite de négociation : 16 h (heure du Luxembourg). Pour plus d'informations, veuillez vous reporter au Prospectus et/ou contacter votre courtier.

6. Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez déposer une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de la Société de Gestion, (ii) d'une personne qui fournit des conseils sur le produit, ou (iii) d'une personne qui vend le produit en envoyant un e-mail ou une lettre aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la Société de Gestion : veuillez contacter la Société de Gestion, par courrier postal, à l'attention de OSSIAM - Compliance (36 rue Brunel 75017 Paris - FRANCE) ou par e-mail à l'adresse info@ossiam.com. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site Internet de la société de gestion www.ossiam.com
- Si votre réclamation concerne une personne qui vous conseille ou vous propose le produit, veuillez contacter directement cette personne.

7. Autres informations pertinentes

Catégorie SFDR : Article 6

Assurance Vie : Lorsque ce produit est utilisé comme support d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, des informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat qui ne sont pas inclus dans les coûts indiqués dans le présent document, les coordonnées à contacter en cas de sinistre et les conséquences en cas de défaillance de la compagnie d'assurance, sont présentées dans le document d'information clé de ce contrat qui doit vous être remis par votre assureur, votre courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.